

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 72 (1946)
Heft: 9: Foire suisse de Bâle, 4-14 mai 1946

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE

DE LA SUISSE ROMANDE

ABONNEMENTS :

Suisse : 1 an, 17 francs

Etranger : 20 francs

Pour sociétaires :

Suisse : 1 an, 14 francs

Etranger : 17 francs

Prix du numéro :

75 centimes

Pour les abonnements
s'adresser à la librairie
F. Rouge & C^{ie}, à Lausanne.

Paraissant tous les 15 jours

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.

COMITÉ DE PATRONAGE. — Président : R. NEESER, ingénieur, à Genève ; Vice-président : G. EPITAUX, architecte, à Lausanne ; secrétaire : J. CALAME, ingénieur, à Genève. Membres : Fribourg : MM. L. HERTLING, architecte ; P. JOYE, professeur ; Vaud : MM. F. CHENAUX, ingénieur ; E. ELSKES, ingénieur ; † E. JOST, architecte ; A. PARIS, ingénieur ; CH. THÉVENAZ, architecte ; Genève : MM. L. ARCHINARD, ingénieur ; E. MARTIN, architecte ; E. ODIER, architecte ; Neuchâtel : MM. J. BÉGUIN, architecte ; R. GUYE, ingénieur ; A. MÉAN, ingénieur ; Valais : M. J. DUBUIS, ingénieur ; A. DE KALBERMATTEN, architecte.

RÉDACTION : D. BONNARD, ingénieur, Case postale Chauderon 475, LAUSANNE.

Publicité : TARIF DES ANNONCES

Le millimètre
(larg. 47 mm.) 20 cts.
Tarif spécial pour fractions
de pages.

En plus 20 % de majoration de guerre
Rabais pour annonces
répétées.



ANNONCES-SUISSES S.A.
5, rue Centrale
LAUSANNE
& Succursales.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DU BULLETIN TECHNIQUE

A. STUCKY, ingénieur, président ; M. BRIDEL ; G. EPITAUX, architecte ; R. NEESER, ingénieur.

SOMMAIRE : Concours d'idées pour l'établissement d'un plan directeur d'aménagement et d'extension de la Commune de Payerne. —

DIVERS : Aménagement du Rhône français au point de vue hydro-électrique. — BIBLIOGRAPHIE. — SERVICE DE PLACEMENT. —

NOUVEAUTÉS - INFORMATIONS DIVERSES : La Foire suisse de Bâle 1946.

Concours d'idées

pour l'établissement d'un plan directeur d'aménagement et d'extension de la Commune de Payerne.

Extrait du programme.

En juillet 1945, la Municipalité de Payerne a ouvert, avec l'appui financier de la Confédération et du canton de Vaud, un concours d'idées pour l'établissement d'un plan directeur conformément aux dispositions de la loi du 5 février 1941, sur la police des constructions.

Etaient admis à participer à ce concours : Les architectes vaudois agréés par l'Etat et les ingénieurs et géomètres vaudois diplômés, quelle que soit leur résidence ; les architectes agréés par l'Etat de Vaud et les ingénieurs et géomètres diplômés de nationalité suisse, domiciliés dans le canton depuis une année à compter dès la date d'ouverture du concours.

Considérations générales.

Conditions géographiques et géologiques. — La ville de Payerne est bâtie sur une petite éminence graveleuse que contourne la Broye à l'endroit où la vallée supérieure étroite s'élargit en une plaine étendue, bordée au nord et au midi de collines peu élevées. Le sommet de l'éminence est occupé par les anciens bâtiments conventuels, dénommés « Le Château », renfermant les locaux administratifs communaux et le collège secondaire, l'ancienne église abbatiale (en restauration) et le temple paroissial. Ce groupe d'édifices anciens prête à la vieille ville sa silhouette caractéristique.

L'agglomération urbaine s'est transformée au cours des

siècles autour de ce noyau. Elle était délimitée par une muraille de défense du XVI^e siècle, dont certaines parties, avec cinq tours (dont deux transformées en habitation), sont encore visibles. Deux faubourgs, l'un de caractère rural, Vuary, séparé de la ville par la rivière, l'autre autrefois animé par l'industrie, Glatigny, bordent les voies principales d'accès des côtés ouest et sud.

Développement constructif. — Autour de la ville moyenne se sont développés dans le dernier siècle des quartiers d'habitation et d'industrie dont l'emplacement a été influencé par les voies de circulation et notamment la voie ferrée. La gare C. F. F., au sud-est de la cité, est située au point de croisement des deux voies ferrées Lausanne-Lyss et Yverdon-Fribourg. C'est à proximité de la voie d'Yverdon et en bordure de la Broye qu'a été construite en 1890 l'usine Nestlé actuellement désaffectée ; c'est là que se trouvait aussi jusqu'en 1940 une tuilerie actuellement disparue. Dans le voisinage l'ancienne infirmerie, agrandie et transformée en hôpital en 1939, et la nouvelle église catholique, bâtie en 1930, forment la transition entre l'agglomération urbaine et les bâtiments industriels.

Vers l'ouest, dans la partie plane du territoire, au Pavement et en Guillermaux, un quartier d'habitations modestes s'est formé, et tend à se développer en direction de la voie ferrée d'Yverdon.

Au midi, sur la pente de la colline des Invuaries descendant vers la gare, un quartier de villas a pris un grand développement au cours des récentes décennies. C'est l'emplacement recherché pour les propriétés soignées.

Au nord-est, dans la plaine, un nouveau quartier de maisons économiques est amorcé.

Au nord, dans les environs de l'arsenal fédéral, les constructions militaires ont pris une grande extension : casernes pour l'aviation et la D. C. A., halles, hangars, ateliers, etc.

Le quartier agricole de Vuary s'est assez peu modifié. La